

CGV-120915

UNIVERSITÉ DE MONCTON

223^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 15 septembre 2012

de 10 h 55 à 14 h 30

Salle PSL105 Pavillon Simon-Larouche

Campus d'Edmundston

PRÉSENCES

Georges Arsenault	Atlantique (IPÉ)	Joëlle Martin	Étudiante (Moncton)
Lise Bastarache	Extérieur du NB (Candiac)	André G. Richard, président	Sud-Est
Kevin Bédard	Étudiant (Shippagan)	Ivan Robichaud	Nord-Est
Allain Bossé	Nord-Ouest	Jean Soucie	Nord-Ouest
Michel Cardin	Professeur (Moncton)	Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier	U de M
Louis R. Comeau, chancelier	U de M		
Léandre Cormier	Sud-Est		
Lacina Coulibaly	Professeur (Edmundston)	<u>Observatrices et observateurs</u>	
Annie C. Daneault	Nord-Ouest	Paul Albert, vice-recteur	Edmundston
Danys Delaquis	Extérieur des régions	Neil Boucher, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Marie-France Doucet	Association des anciens anciennes et amis (Moncton)	Lynne Castonguay, secrétaire générale (SG)	U de M
Alvery (Bill) Ferguson	Extérieur des régions	Marie-Linda Lord, vice-rectrice, affaires étudiantes et internationales (VRAEI)	U de M
Daniel Héту	Professeur (Shippagan)	Jocelyne Roy Vienneau, vice-rectrice	Shippagan
Hermel Landry	Association des anciens anciennes et amis (Edmundston)	Richard Saillant, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Raymond Lanteigne	Association des anciens anciennes et amis (Shippagan)	Thérèse Thériault, directrice, Service des communications	Moncton
Patrick Lavoie	Étudiant (Edmundston)	Marie-Paule Viel, secrétaire d'assemblée	Moncton
Louis Léger	Sud-Est		
Vaughne Madden	Atlantique (N.-É.)		

ABSENCES MOTIVÉES : Liette Dumas-Sluyter, Yves Gagnon, Bill Lévesque et Pauline Roy

TABLE DES MATIÈRES

		Page
1.	OUVERTURE	4
2.	ACCUEIL D'UN NOUVEAU MEMBRE	4
3.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
4.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
5.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.	4
6.	CORRESPONDANCE	4
6.1	Lettre du Chancelier	4
7.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-120602	5
8.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	5
9.	RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	5
10.	PLAN DE RECRUTEMENT <i>DÉFIER LA GRAVITÉ</i>	7
11.	RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-120602 ET CEX-120827	8
12.	AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (CEX)	8
12.1	CEX-120602	8
12.2	CEX-120827	8
12.2.1	Dossier de la Faculté de foresterie	8
12.2.2	Suivi du CGV-110917 - Gestion des risques	9
12.2.3	Années sabbatiques UMCM	9
12.2.4	Nomination - Vice-doyen de la Faculté d'ingénierie	9
12.2.5	Nomination - Doyen (par intérim) de la Faculté de foresterie	10
12.2.6	Nomination - Comité de gouvernance	10
12.2.7	Rapport du Comité pour l'appellation des installations physiques et des fonds de dotation	10
13.	SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-120824	10
14.	RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE	10
14.1	Nominations - Comité de placement	11
14.2	Modifications à l'article 27 des Statuts et règlements	11
15.	RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE	11
16.	RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION	11
17.	RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT	12
18.	STATISTIQUES PRÉLIMINAIRES DES INSCRIPTIONS	12
19.	INSTALLATION DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	12
20.	AFFAIRES NOUVELLES	12
20.1	Félicitations	12
21.	PROCHAINE RÉUNION	12
22.	CLÔTURE	12

DOCUMENTS	13
Document A : Ordre du jour adopté	A(1-2)
Document B : Lettre du Chancelier	B(1)
Document C : Rapport du recteur et vice-chancelier	C(1-17)
Document D : Plan de recrutement <i>Défier la gravité</i>	D(1-36)
Document E : Plan d'action pour l'essor de la formation en foresterie au Campus d'Edmundston de l'Université de Moncton	E(1-7)
Document F : Nominations - Comité de placement	F(1-2)
Document G : Modifications à l'article 27 des Statuts et règlements	G(1)
Document H : Statistiques préliminaires des inscriptions	H(1-8)
Document I : Négociations collectives	I(1-15)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante :
<http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/archivescum/arcum2.html>
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version complète ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

1. OUVERTURE

10 h 55 : le président, Maître André G. Richard, c.r., souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il donne la liste des personnes excusées. Il s'agit de la 223^e séance du Conseil des gouverneurs.

2. ACCUEIL D'UN NOUVEAU MEMBRE

Aucun nouveau membre.

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1-2

Modification

- Au point 16, la personne responsable sera Alain Bossé.

R : 01-CGV-120915

Raymond Lanteigne, appuyé par Marie-France Doucet, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel qu'il a été modifié. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

6. CORRESPONDANCE**6.1 Lettre du Chancelier**

Voir le Document B, p. 1

Lettre du Chancelier, en date du 7 septembre 2012, adressée au président du Conseil des gouverneurs, dans laquelle il annonce sa démission au poste de Chancelier de l'Université de Moncton.

Le président fait la lecture de cette correspondance. Monsieur Comeau quittera ses fonctions le 31 décembre 2012.

Monsieur Comeau prend la parole et remercie chaleureusement l'Université de Moncton pour l'honneur et la confiance manifestés au cours des huit dernières années. Il souhaite longue vie à l'Université de Moncton.

Le président indique aux membres du Conseil des gouverneurs que le Comité exécutif sera saisi de la décision du chancelier conformément à la *Politique de nomination d'une ou d'un chancelier*.

Au nom du Conseil des gouverneurs, le président remercie chaleureusement monsieur Comeau pour sa vision, son leadership et sa présence au Conseil des gouverneurs.

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-120602**R : 02-CGV-120915**

Georges Arsenault, appuyé par Joëlle Martin, propose :

« *Que le procès-verbal CGV-120602 soit adopté tel qu'il a été présenté.* »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Aucune.

9. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Voir le Document C, p. 1-17

Propos d'ouverture

Le recteur et vice-chancelier rappelle que, le 2 juin dernier, il avait indiqué qu'il souhaitait rencontrer les intervenantes et les intervenants du milieu postsecondaire afin de capter le pouls de la communauté. Il indique avoir constaté plusieurs éléments, dont l'importance de l'Université de Moncton comme moteur de développement social, culturel et économique de la province du Nouveau-Brunswick, le bilan financier équilibré du fonctionnement de l'Université, l'importance des projets d'envergure du Sénat académique comme la reconfiguration des programmes et la viabilité des programmes ainsi que le solide héritage institutionnel au niveau des trois campus. Il note que les attentes sont très élevées au niveau des programmes liés à la réussite des étudiantes et des étudiants et que la clientèle internationale est de plus en plus présente dans les trois campus. Il remercie les membres de l'Équipe de direction pour leur appui tout au long de ses premiers mois au travail.

Présentation du rapport du recteur et vice-chancelier

Le recteur et vice-chancelier présente son premier rapport au Conseil des gouverneurs. Ce rapport couvre la période du 3 juin au 15 septembre 2012. Il indique que la partie I du rapport présente les dossiers prioritaires et que la partie II présente divers dossiers en cours et un bilan non exhaustif d'activités ayant marqué la vie universitaire au cours des derniers mois.

Le recteur et vice-chancelier présente les grandes lignes des dossiers prioritaires. Les dossiers sont : 1) Statistiques d'inscription à la session d'automne 2012; 2) Réflexion stratégique sur les grands risques institutionnels; 3) Projets LOE et CNFS; 4) Révision de la *Politique d'évaluation des programmes*; 5) Reconfiguration des programmes; 6) Viabilité des programmes; 6) Plan de relance de la formation en foresterie; 7) Projet éducatif de cohabitation : Édupôle Edmundston; 8) Projet éducatif de cohabitation à Shippagan; 9) Constructions et infrastructures; 10) Le Pavillon sportif - Campus d'Edmundston; 11) Projet de construction d'un édifice pour les programmes en santé du CCNB; 12) Services alimentaires; 13) *Loi sur le droit à l'information et protection de la vie privée*; 14) Négociations et conventions collectives.

Statistiques d'inscription à la session d'automne

Au 13 septembre 2012, il y avait 4992 étudiantes et étudiants inscrits à temps complet à l'Université de Moncton, tous cycles, programmes et campus confondus, soit 82 de plus qu'au 12 septembre 2011. Au Campus d'Edmundston, on compte 429 inscriptions, au Campus de Moncton, on en compte 4177 et au Campus de Shippagan, on en compte 386.

Réflexion stratégique sur les grands risques institutionnels

L'Équipe de direction a tenu récemment une nouvelle session de réflexion stratégique sur les grands risques institutionnels et elle conclut que ce dossier est lié directement au développement d'un plan stratégique à long terme. Actuellement, l'Université de Moncton possède des objectifs triennaux, mais n'a pas de plan stratégique proprement dit.

9. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)

L'Équipe de direction poursuivra sa démarche au cours des prochains mois en vue de mettre au point un processus de réflexion stratégique qui tiendra compte des grands enjeux comme le recrutement, le financement des universités, le développement de la recherche, la viabilité des programmes, les activités de recherche, la gestion des risques et autres. L'objectif est d'établir un portrait clair des nouvelles réalités et risques confrontant l'Université ainsi qu'à identifier les grands thèmes et chantiers à privilégier pour continuer de bâtir l'Université et lui donner les moyens de remplir pleinement son mandat et sa mission.

Le Conseil des gouverneurs entame une discussion sur l'importance d'un financement à long terme. Bien qu'un financement pluriannuel des universités publiques du Nouveau-Brunswick avait été annoncé par le gouvernement, il appert que celui-ci tarde à venir. Le recteur et vice-chancelier explique que la question du financement est liée en partie aux droits de scolarité et que celle-ci dépasse les universités. Elle est, selon lui, liée à un choix de société au même titre que les dépenses dans le domaine de la santé.

La présidente de la FÉÉCUM encourage l'Université à poursuivre ses délibérations avec la province afin d'obtenir une entente pluriannuelle. Celle-ci permettrait de prédire de façon plus objective les droits de scolarité. Elle indique que la FÉÉCUM demeure réaliste, mais qu'elle a des attentes face à la qualité de l'éducation. Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines rappelle que les employés, les employés et les membres du corps professoral des trois campus ont fait face à un gel de salaires au cours des dernières années. Il rappelle aussi que toutes les universités de la Province font face à des pressions importantes quant au financement. À ce moment-ci, la Province ne révèle pas ses intentions, mais elle très consciente de l'enjeu.

Un gouverneur demande si un financement provenant du fédéral est possible. Le recteur et vice-chancelier explique qu'il y a des programmes comme LOE et CNFS qui permettent d'obtenir des fonds intéressants. Ceci dit, pour les subventions liées au fonctionnement de l'Université, celles-ci proviennent de la Province.

Un gouverneur indique que l'économie sera au ralenti pour les cinq prochaines années. Les prévisions ne sont pas bonnes et les communautés d'affaires sont inquiètes. Selon lui, l'Université doit tirer son épingle du jeu tout en demeurant réaliste. Le président rappelle que bien que l'Université de Moncton préférerait ne pas augmenter les droits de scolarité, il demeure que l'accessibilité aux études postsecondaires au Nouveau-Brunswick implique des coûts raisonnables. Il rappelle que l'Université de Moncton a des contraintes, des conventions collectives à respecter et des défis qui lui sont propres.

Un gouverneur indique que l'idée de l'ouverture vers la modernité est louable et que, chemin faisant, l'Université de Moncton devra faire preuve de transparence.

Projet éducatif de cohabitation : Édupôle Edmundston

Le projet éducatif de cohabitation au Campus d'Edmundston entame sa deuxième année sous une nouvelle appellation, soit Édupôle Edmundston. Au niveau des infrastructures, un espace extérieur nommé « Esplanade » sera complété prochainement. Il se veut un foyer de la vie étudiante qui sera commun aux deux établissements (CCNB et UMCE). De plus, au niveau des nouveaux programmes articulés, une réflexion se poursuit. Deux domaines présentent un intérêt particulier, soit les sciences policières et la formation à l'enseignement des métiers.

Projet éducation de cohabitation à Shippagan

Une étude des besoins a été lancée et financée par le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - Péninsule acadienne pour évaluer le potentiel en termes de développement d'infrastructure et de collaborations au niveau de divers services et diverses offres de programmes articulés. Cette étude est menée en collaboration avec le Campus de Shippagan et de nombreux intervenants clefs de la Péninsule acadienne. Plusieurs manifestent leur enthousiasme et leur appui à ce nouveau projet.

50^e anniversaire de la fondation de l'Université de Moncton

Le recteur et vice-chancelier annonce que le lancement des activités du 50^e anniversaire de la fondation de l'Université de Moncton aura lieu le 5 octobre prochain. Un site Web sera aussi lancé.

9. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)

Campagne de financement

Le président souhaite que l'on entame une réflexion sur la possibilité de lancer une campagne de financement. Bien que l'économie sera au ralenti au cours des prochaines années, il appert qu'une campagne annuelle ou ciblée pourrait être entamée. Le Comité exécutif se penchera sur cette question au cours de la session.

R : 03-CGV-120915

Michel Cardin, appuyé par Jean Soucie, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport du recteur et vice-chancelier.* »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

10. PLAN DE RECRUTEMENT **DÉFIER LA GRAVITÉ**

Voir le Document D, p. 1-36

À l'aide de diapositives électroniques, la vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales présente les grandes lignes du rapport intitulé « *Défier la gravité - Défis et perspectives du recrutement étudiant* » ainsi qu'un portrait des services relevant du vice-rectorat, notamment les Services aux étudiantes et aux étudiants, le Bureau des relations internationales, la Mobilité étudiante, le programme *Passeport international*, le Service à l'activité physique et sportive et le programme *Lire et bouger avec les Aigles*.

La vice-rectrice explique que l'objectif annuel est de recruter au moins 5000 étudiantes et étudiants. Ce chiffre permettra de défier la gravité. Elle met en relief l'importance du défi de la baisse démographique en expliquant que les stratégies de recrutement doivent explorer les potentiels au niveau des clientèles des CCNB, de l'immersion et de l'international. Elle précise que le taux d'étudiantes et d'étudiants internationaux s'élève à 13 % de l'effectif étudiant cette année.

Au sujet du recrutement international, elle précise que des agents-recruteurs accompagnent les nouvelles étudiantes et les nouveaux étudiants afin d'assurer une meilleure intégration. D'autres sont des agents-recruteurs qui se rendent dans divers pays ciblés afin de recruter sur place.

Au sujet des bourses d'études, les membres reconnaissent que de nouvelles initiatives sont prévues. Il y aurait lieu de faire connaître ces programmes et d'accentuer le nombre de bourses dans des secteurs comme la foresterie. On note que la nouvelle campagne de financement pourrait cibler ce genre d'initiative. Les représentants étudiants remercient la vice-rectrice pour ces nouvelles initiatives et reconnaissent que les nouveaux critères pour maintenir les bourses sont intéressants et assurent une meilleure rétention.

Au sujet des frais d'assurance-maladie pour les étudiantes et les étudiants internationaux, on note que ceux-ci ont beaucoup augmenté. La vice-rectrice indique que la clientèle étudiante est une grande utilisatrice des couvertures d'assurance. Les taux ont été négociés au cours de l'été et sont les meilleurs que l'on puisse obtenir.

Un gouverneur suggère que l'on développe davantage les stratégies au niveau de l'immersion. Il semble que ce potentiel n'est pas suffisamment exploité.

Le président explique que le maintien du cap de 5000 étudiantes et étudiants par année est très important. Dans la réflexion portant sur la gestion des risques, il faut prévoir les actions à entreprendre dans le cas où l'on ne pourrait maintenir ce chiffre. Le recteur et vice-chancelier prend note de ce commentaire.

17. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT

En l'absence du président du Comité de placement, le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines indique que le Comité de placement s'est réuni le 27 août dernier. Il explique que le Comité a examiné les fonds de dotation et de retraite. Il indique que les fonds ont soustrait de la valeur au cours du dernier trimestre. Par ailleurs, il note que la situation du fonds de fonds de couverture ne s'améliore pas depuis plus de deux ans. Des pourparlers auront lieu au cours du semestre pour redresser la situation.

18. STATISTIQUES PRÉLIMINAIRES DES INSCRIPTIONS

Voir le Document H, p. 1-8

Voir la rubrique 9 du procès-verbal.

19. INSTALLATION DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

La cérémonie d'installation du recteur et vice-chancelier aura lieu le 26 octobre prochain dans le cadre de la Collation des diplômes. Une invitation suivra.

20. AFFAIRES NOUVELLES

20.1 Félicitations

Le président remercie les membres du Conseil des gouverneurs pour leur dévouement au sein du Conseil et pour leur préparation en vue des réunions. Ceci assure des débats de qualité et un grand professionnalisme au sein du Conseil.

Par ailleurs, il offre au docteur Jean Soucie, au nom des membres du Conseil des gouverneurs, de sincères félicitations pour une nomination.

R : 16-CGV-120915

Lise Bastarache, appuyée par Lacina Coulibaly, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs félicite le docteur **Jean Soucie** pour sa nomination comme membre honoraire de l'Association médicale du Canada. »*

Vote sur R16

unanime

ADOPTÉE

21. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion régulière du Conseil des gouverneurs aura lieu le 1^{er} décembre 2012.

Un souper de Noël aura lieu le 30 novembre 2012.

22. CLÔTURE

La réunion se termine à 14 h 30.

Contresigné le

André G. Richard, président

Lynne Castonguay, secrétaire générale

DOCUMENTS